

Population Démographie

Le Bilan démographique 2012 en Bretagne Plus de décès, moins de mariages, mais une attractivité qui ne se dément pas

Au 1^{er} janvier 2012, la Bretagne compte 3,25 millions d'habitants. Son attractivité ne se dément pas avec une nouvelle augmentation de 25 000 habitants en un an. Le solde migratoire, largement excédentaire, fait plus que compenser un solde naturel plutôt faible. En raison d'un pic de mortalité en 2012, le solde naturel reste positif mais décroît fortement. L'Ille-et-Vilaine, qui vient de dépasser le million d'habitants, est le seul département contributeur à l'excédent naturel breton. Avec moins de 10 000 mariages en 2012, un record depuis 1940, le taux de nuptialité continue de baisser.

Au 1^{er} janvier 2012, la population bretonne est estimée à 3 250 000 habitants. Elle a augmenté de plus de 25 000 personnes en 2011, un rythme dans la lignée des années précédentes. Le solde migratoire est le principal moteur de cet accroissement puisqu'il en représente 85 % alors que le solde naturel, toujours positif, est en régression. La Bretagne conserve une progression moyenne annuelle de 0,9 %, toujours supérieure à celle de l'ensemble de l'Hexagone (0,6 %).

Un million d'habitants en Ille-et-Vilaine

L'Ille-et-Vilaine, pour la première fois de son histoire, a dépassé le cap du million d'habitants et porte une part importante du dynamisme démographique de la région. Ce département représente 30 % de la population régionale mais plus de 40 % de l'accroissement de la

population bretonne sur les dix dernières années. Depuis 1990, sa population s'est accrue de plus d'un quart, soit l'équivalent du nombre d'habitants de la ville de Rennes. Tous les départements bretons connaissent un accroissement de leur population, principalement du fait des migrations. Le Morbihan reste le deuxième département le plus dynamique. Malgré un solde naturel toujours négatif, les Côtes-d'Armor ont franchi le seuil des 600 000 habitants. Le Finistère est un peu en retrait, connaissant une progression un peu plus faible (0,5 %) que celle enregistrée au niveau national.

Une population bretonne de plus en plus âgée

A l'instar de la population française, la population bretonne vieillit. En 2012, l'âge moyen des Bretons

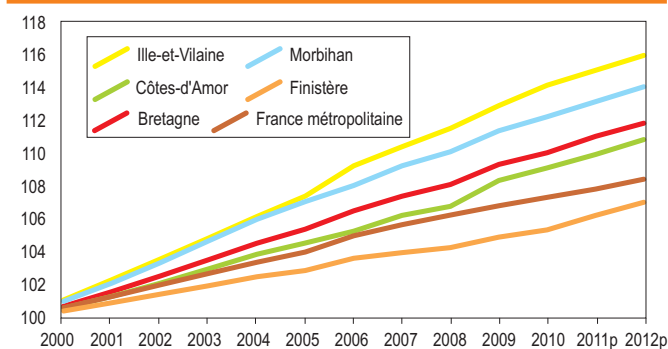
Évolution de la population entre 1990 et 2012

	Population 2012 (p)		Population 2011 (p)		Population 1999		Population 1990		Évolution moyenne annuelle (en %)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	1999 à 2012	1990 à 1999
Côtes-d'Armor	601 027	18,5	596 349	18,5	542 373	18,7	538 395	19,3	0,8	0,1
Finistère	911 868	28,1	904 771	28,1	852 418	29,3	838 687	30,0	0,5	0,2
Ille-et-Vilaine	1 003 815	30,9	996 003	30,8	867 533	29,9	798 718	28,6	1,1	0,9
Morbihan	733 105	22,6	727 400	22,6	643 873	22,2	619 838	22,2	1,0	0,4
Bretagne	3 249 815	100,0	3 224 523	100,0	2 906 197	100,0	2 795 638	100,0	0,9	0,4
France métropolitaine	63 409 191		63 088 990		58 518 395		56 615 155		0,6	0,4

(p) : données provisoires

Source : Insee, recensements de la population, estimations de population

Évolution de la population bretonne (base 100 en 1999)



p : données provisoires

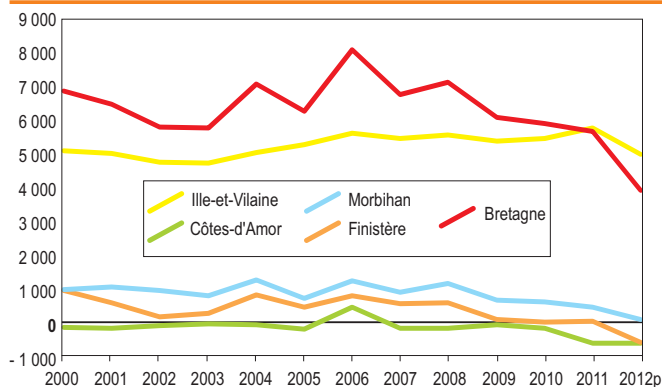
Source : Insee, recensements de la population, estimations de population

s'établit à 39,7 ans et celui des Bretonnes à 43,2 ans, ce qui est toujours supérieur aux âges moyens en métropole (respectivement 39,1 et 42,0 ans). Cet écart s'explique notamment par l'attractivité exercée par la Bretagne auprès des nouveaux retraités.

La proportion de personnes âgées de 50 ans ou plus ne cesse d'augmenter : près de 40 % en 2012 contre 33,6 % en 1999. La métropole connaît une évolution comparable : 31,6 % en 1999 et 36,7 % actuellement.

Les femmes ayant une espérance de vie supérieure, la part des 50 ans ou plus est plus élevée chez les Bretonnes (41,8 %) que chez les Bretons (36,1 %). Ce constat se vérifie également au niveau national, mais de façon moindre (respectivement 38,9 % et 34,4 %).

Solde naturel par département entre 1999 et 2012 (en nombre)



p : données provisoires

Source : Insee, état civil

En corollaire, la proportion des jeunes de moins de 20 ans (24,2 %) devient inférieure à celle des seniors âgés de 60 ans ou plus (25,7 %). On assiste ainsi à un glissement des générations vers le haut de la pyramide des âges. Sur ce point, les départements bretons connaissent de fortes disparités : les 50 ans ou plus représentent 43,1 % de la population dans les Côtes-d'Armor contre seulement 33,7 % en Ille-et-Vilaine. Ce dernier est un département plutôt jeune, un tiers des Bretons de moins de 20 ans y habitant. Inversement, près de 30 % des Bretons âgés de 60 ans ou plus sont localisés dans le Finistère.

Toujours 37 000 naissances annuelles

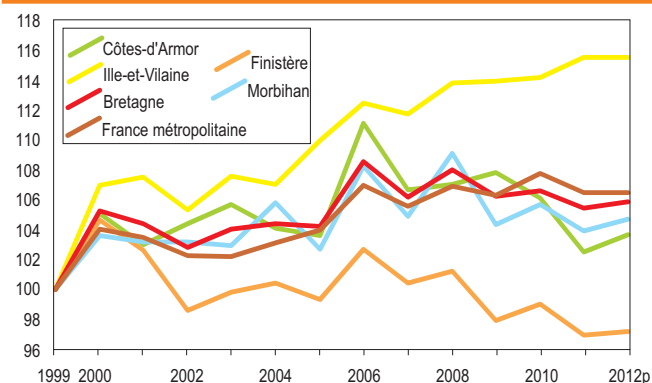
Avec près de 37 000 naissances en 2012, la natalité bretonne reste comparable aux années précédentes. En 2012, c'est le mois d'octobre qui enregistre le plus grand nombre de naissances.

Le taux de natalité s'établit à 11,4 ‰ mais reste toujours inférieur à celui de France métropolitaine (12,5 ‰). Seul l'Ille-et-Vilaine a un taux supérieur (13 ‰). Ce département, avec plus de 13 000 nouveaux-nés (soit 35,3 % des naissances bretonnes) frôle son niveau record de 2011. Le nombre des naissances est en légère hausse en 2012 dans les trois autres départements bretons.

En 2011, l'âge moyen des mères à la naissance reste plus élevé en Bretagne (30,3 ans) qu'en métropole (30,1). Comme en 2010, l'âge des mères au premier enfant s'établit à 28,7 ans.

En 2012, 62,2 % des bébés bretons naissent hors mariage, contre 55 % dans l'Hexagone. Ce nombre est en constante augmentation (56,3 % en 2008).

Évolution des naissances (base 100 en 1999)



p : données provisoires

Source : Insee, état civil

L'indicateur conjoncturel de fécondité se maintient à 2,01 enfants par femme et reste légèrement au dessus du niveau métropolitain (2,00). Il est toujours le plus élevé dans les Côtes-d'Armor (2,09). La Bretagne occupe désormais le 9^e rang des régions les plus fécondes (6^e rang en 2007). L'indicateur de fécondité, faible entre 15 et 24 ans, atteint son maximum entre 25 et 34 ans. Sur cette tranche d'âge, la Bretagne se place au 2^e rang des régions les plus fécondes derrière les Pays de la Loire.

Un nombre record de décès

33 000 bretons sont décédés en 2012. Il n'y a jamais eu autant de décès en Bretagne depuis 1951. Cette progression de 6,1 % en un an est plus forte que celle enregistrée au niveau national, pourtant déjà élevée (5,1 %). Cette surmortalité s'observe sur tous les mois de l'année 2012 et tient à différents facteurs. D'une part, le vieillissement de la population contribue mécaniquement à augmenter les décès. D'autre part, un pic de mortalité est survenu en 2012, conséquence d'un hiver très froid avec son cortège d'épidémies ayant pu entraîner une surmortalité les mois suivants.

En corollaire, l'Ille-et-Vilaine connaît l'augmentation la plus forte (+ 10,8 %) et le Finistère enregistre son nombre de décès le plus élevé depuis la seconde guerre mondiale.

Le solde naturel s'effondre (- 31 %) à son plus faible niveau enregistré depuis 1997. Cette baisse s'observe aussi au niveau métropolitain mais plus faiblement (- 10,2 %). Avec deux départements ayant un solde négatif et un troisième proche de zéro, l'Ille-et-Vilaine est le contributeur quasi exclusif de l'excédent naturel breton.

L'espérance de vie progresse en 2011 et pourrait stagner en 2012

En 2011, avant le pic de mortalité en 2012, l'espérance de vie à la naissance des Bretons s'établit à 77,4 ans et celle des Bretonnes à 84,5 ans. Depuis 2007, elle a plus progressé pour les hommes (+ 1,1 an) que pour les femmes (+ 0,7 an).

Cependant la Bretagne accuse toujours un retard par rapport à l'ensemble de l'Hexagone. Seul le département d'Ille-et-Vilaine connaît une espérance de vie supérieure à la moyenne française.

La Bretagne, malgré tout, progresse et se situe au 16^e rang des régions françaises pour l'espérance de vie masculine et au 13^e rang pour la féminine.

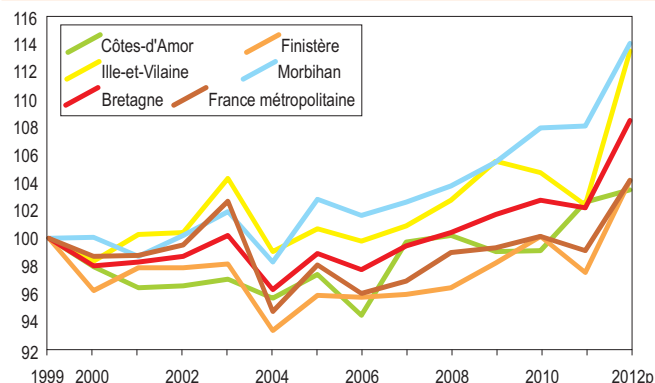
L'écart entre les sexes tend à se résorber doucement : 7,1 ans en 2011 contre 8,4 en 1999. Par ailleurs, l'espérance de vie à 60 ans s'élève à 22,1 ans pour les hommes et à 27 ans pour les femmes. Là aussi existent de grandes disparités départementales : à 60 ans, un Breillien peut espérer vivre 23,6 ans soit 2,3 ans de plus qu'un Finistérien.

En raison du grand nombre de décès au cours de l'année 2012, l'espérance de vie pourrait stagner cette année.

Baisse sensible du nombre de mariages

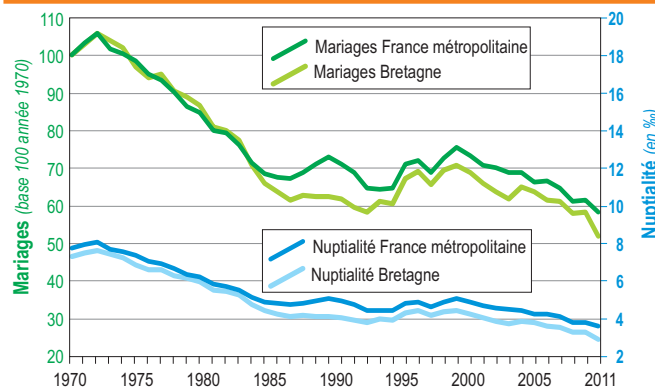
9 500 mariages ont été célébrés en 2011, soit une baisse de 11,1 % par rapport à l'année précédente et de 27 % par rapport au pic de l'an

Évolution des décès (base 100 en 1999)



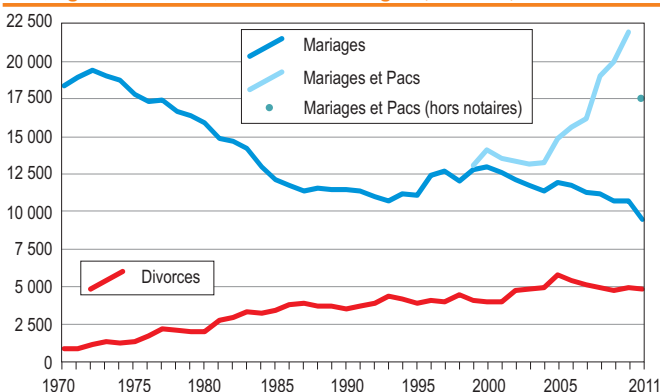
p : données provisoires
Source : Insee, état civil

Évolution du nombre de mariages et de la nuptialité



Source : Insee, état civil

Mariages, Pacs et divorces en Bretagne (en nombre)



Source : Insee, état civil - Ministère de la Justice

2000. Jamais, depuis 1940, il n'y a eu aussi peu de mariages dans la région.

Bilan démographique

		Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier	2012 (p)	601 027	911 868	1 003 815	733 105	3 249 815	63 409 191
	2011 (p)	596 349	904 771	996 003	727 400	3 224 523	63 088 990
	2010	591 641	897 628	988 140	721 657	3 199 066	62 765 235
Naissances vivantes	2012 (p)	6 293	9 644	13 027	7 950	36 914	792 001
	2011	6 221	9 615	13 033	7 895	36 764	791 351
Décès	2012 (p)	6 892	10 218	8 041	7 848	32 999	559 999
	2011	6 835	9 562	7 256	7 436	31 089	533 040
Solde naturel	2012 (p)	- 599	- 574	4 986	102	3 915	232 002
	2011	- 614	53	5 777	459	5 675	258 311
Mariages domiciliés	2011	1 707	2 577	3 089	2 133	9 506	229 026
	2010	1 938	2 901	3 509	2 349	10 697	242 260
Divorces prononcés*	2011	639	1 330	1 667	1 201	4 837	129 802
	2010	998	1 422	1 423	1 073	4 916	130 810
Pacs**	2012	1 205	2 367	2 777	1 425	7 774	141 226
	2011	1 139	2 241	2 970	1 549	7 899	142 752
Dissolution de Pacs	2011	305	604	740	293	1 942	41 821
	2010	278	532	574	276	1 660	35 264
Taux de natalité (‰)	2011 (p)	10,4	10,6	13,0	10,8	11,4	12,5
Taux de mortalité (‰)	2011 (p)	11,4	10,5	7,3	10,2	9,6	8,4
Taux de solde naturel (‰)	2011 (p)	- 1,0	0,1	5,8	0,6	1,8	4,1
Taux de nuptialité (‰)	2011 (p)	2,9	2,8	3,1	2,9	2,9	3,6
Taux de naissance hors mariage (%)	2011	64,9	62,0	60,0	63,8	62,2	55,0
Espérance de vie à la naissance des hommes	2011	76,6	76,5	79,3	77,1	77,4	78,4
Espérance de vie à la naissance des femmes	2011	84,5	83,8	85,3	84,5	84,5	85,0
Indicateur conjoncturel de fécondité	2011	2,09	1,94	2,02	2,07	2,01	2,00

(p) : données provisoires

*Pacs et divorces au lieu du jugement

** Par la loi du 28 mars 2011, les notaires sont désormais habilités à enregistrer les déclarations de Pacs. Ne sont comptabilisées dans ce tableau que les déclarations enregistrées auprès du Ministère de la justice et des libertés. Des statistiques complètes sur les PACS, comprenant ceux établis par les notaires, devraient être prochainement disponibles.

Source : Insee, état civil, statistiques au lieu de domicile - Ministère de la Justice

En métropole, la désaffection pour l'institution est moins forte avec une diminution de 5,5 %.

La baisse est significative dans tous les départements, particulièrement dans les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine (- 12 %).

Le taux de nuptialité s'effondre à 2,9 ‰ alors qu'il était encore de 3,6 ‰ en 2008. Il est inférieur à celui de métropole pourtant lui aussi en baisse (3,6 ‰).

Comme lors des années précédentes, l'âge moyen au premier mariage a augmenté en 2011, et ce, aussi bien pour les époux que pour les épouses. Il atteint 31,7 ans pour les femmes et 33,7 ans pour les hommes soit respectivement 1,6 et 1,8 an de plus que la moyenne métropolitaine.

En incluant les remariages, les mariés bretons de 2011 étaient âgés d'environ 34,3 ans pour les femmes et de 36,8 ans pour les hommes.

Les Pacs enregistrés dans les tribunaux sont en léger retrait

Le nombre de Pacs enregistrés dans les tribunaux connaît un léger tassement en 2012 (- 1,6 %). La situation par département est contrastée : augmentation de 6 % dans le Finistère et les Côtes-d'Armor et repli en Ille-et-Vilaine (- 6,5 %) et dans le Morbihan (- 8 %). Cependant, ces tendances sont à prendre avec précaution car depuis mars 2011, des Pacs peuvent également être enregistrés dans les offices notariaux, sans que leur nombre soit actuellement connu.

■ Robert Granger

Pour comprendre ces résultats

Les statistiques du mouvement naturel sont établies au lieu de domicile, y compris pour les mariages, après exploitation des bulletins d'état civil. L'état civil permet de disposer de statistiques a priori exhaustives puisque chaque naissance, mariage et décès en France fait l'objet d'un acte civil.

- Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes arrivées sur le territoire et le nombre de personnes sorties.
- Le **solde naturel** est la différence entre les nombres de naissances et de décès domiciliés au cours de l'année.
- Le **taux de solde naturel** rapporte le solde naturel à la population totale moyenne de l'année.
- Les **taux de natalité et mortalité** rapportent les nombres de naissances et décès à la population totale moyenne de l'année.
- Le **taux de nuptialité** est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.
- L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Pour en savoir plus

- [Démographie, emploi, conditions de vie : quelques convergences entre femmes et hommes, mais des disparités encore importantes](#) / Jean-Marc Lardoux; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Info* ; n° 33 (2013, mars).
- [France 2012 : fécondité stable, mortalité infantile en baisse](#) / Gilles Pison; Ined. - Dans : *Population & Sociétés* ; n° 498 (2013, mars). - 4p.
- [Les communautés en Bretagne : plus de 94 000 personnes dont les 2/3 en maisons de retraite ou en internats](#) / Sophie Cojean; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Info* ; n° 32 (2013, février).
- [La population de la Bretagne à l'horizon 2040 : cinq scénarios alternatifs](#) / Michel Rouxel; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 43 (2013, février). - 8 p.
- [Le couple dans tous ses états : non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs...](#) / Guillemette Buisson, Aude Lapinte. - Dans : *Insee première* ; n° 1435 (2013, fév.). - 4p.
- [La fécondité en Bretagne depuis un demi-siècle : une convergence des comportements sous l'effet des évolutions sociétales](#) / Michel Rouxel; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 41 (2013, janvier). - 5 p.
- [Bilan démographique 2012 : la population croît, mais plus modérément](#) / Vanessa Bellamy, Catherine Beaumel. - Dans : *Insee première* ; n° 1429 (2013, janv.). - 4p.
- [Le Bilan démographique 2011 en Bretagne - une population en hausse constante malgré l'érosion du solde naturel](#) / Robert Granger; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n°30 (2012, juin). - 4 p.
- [Le bilan démographique 2010 en Bretagne : pour la première fois, plus de pacs que de mariages](#) / Robert Granger; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 20 (2011, juillet). - 4 p.
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)
- Ined (www.ined.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédacteur en chef : Jean-Marc Lardoux

Composition : Brigitte Cariou, Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2013 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2013

INSEE Bretagne

36, place du Colombier

CS 94439

35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)